



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, Philippe De Courval, secrétaire-trésorier de la municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Compton le 16 novembre 2021 à 19h30 à la salle du Conseil de l'hôtel de ville au 3 chemin de Hatley à Compton.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande vise à autoriser un permis de lotissement concernant la profondeur du lot à lotir, laquelle ne respecte pas la norme minimale prescrite de 50 m. La profondeur proposée est de 39.15 mètres.

Identification du site concerné : l'immeuble impliqué est situé au 575 chemin Léon-Gérin sur le lot 1 803 106 du cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Compton, ce 29 septembre 2021

Philippe De Courval, *M.A., OMA*
Secrétaire-trésorier